



Réseaux canadiens de
recherche en politiques
publiques inc.

Points saillants de la recherche

Une nouvelle architecture sociale pour le Canada du XXI^e siècle

Numéro 5
Février 2005

Dans ce numéro

- Qu'est-ce qu'on entend par architecture sociale ?
- Qu'est-ce que le bien-être ?
- Équilibre entre les extrémités au sein du losange du bien-être
- Les documents sur l'architecture sociale
- Principes et nouvelles orientations de l'architecture sociale au Canada
- Gouvernance
- Résumé et prochaines étapes

Par David Hay
Directeur
Réseau de la famille



Évolution de l'architecture sociale du Canada

Le bien-être des Canadiens découle des apports provenant de leurs familles et de leurs collectivités, de leurs activités dans le secteur privé et de leurs gouvernements. Mais comment pouvons-nous assurer que le dosage des apports provenant de ces quatre principaux intervenants sera optimal ?

La réponse à cette question aujourd'hui est différente de celle qui s'appliquait à la période de l'après-guerre, au moment où plusieurs des politiques qui existent à l'heure actuelle trouvent leur origine. Qu'est-ce que les énormes transformations économiques et sociales, ainsi que les changements à nos valeurs, qui sont survenus pendant les 50 dernières années, signifient pour la façon dont nous faisons les choses ? Tel est le point de mire des recherches menées par les RCRPP sur l'*Architecture sociale*.

Les résultats de nos recherches mettent en relief trois grands défis sur le plan de la politique sociale : combler les besoins non satisfaits, utiliser le potentiel inexploité et réformer la gouvernance.

Que contiennent ces Points saillants de la recherche ?

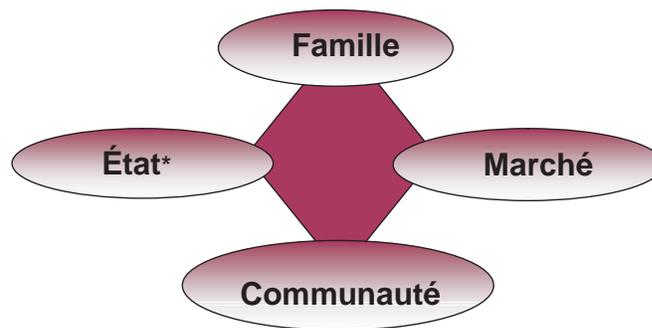
Ce numéro des *Points saillants de la recherche* contient un survol et un sommaire des principaux thèmes qui furent abordés dans la collection d'études des RCRPP sur l'*Architecture sociale*. La collection fut conçue et dirigée par Jane Jenson, ancienne directrice du Réseau de la famille des RCRPP et maintenant associée de recherche au Réseau de la famille.

Une brève description de chacun des neuf rapports de recherche de cette collection figure dans l'encart. Le neuvième rapport de recherche, rédigé par Jane Jenson, contient une synthèse des recherches qui s'appuie sur les huit autres documents. Les neuf documents peuvent être téléchargés à l'adresse : www.rcrpp.org. Chacun d'eux contient son propre résumé.

Qu'est-ce qu'on entend par architecture sociale ?

L'architecture sociale est l'expression utilisée pour décrire les rôles et les responsabilités des familles, des communautés, du marché et de l'État, ainsi que la façon dont leurs relations sont régies (Jenson, 2004a; Jenson, 2004b). Cette notion est captée graphiquement par Jenson sous la forme du « losange du bien-être », un outil analytique qui nous aide à saisir de quelle façon les quatre sources de bien-être sont interdépendantes – un changement attribuable à l'un des intervenants exerce inévitablement une influence sur les autres.

Le losange du bien-être



* L'État comprend les gouvernements (fédéral, provinces, territoires et municipalités) et des services publics de base comme l'éducation et les soins de santé.

Qu'est-ce que le bien-être ?

Qu'est-ce que le bien-être et comment le définit-on ? Qu'est-ce c'est que les Canadiens cherchent à atteindre ? Une interprétation commune de ce que les Canadiens entendent par bien-être pourrait contribuer à des efforts mieux ciblés et davantage orientés vers des objectifs de la part de chacun des intervenants dans le losange du bien-être. Nous avons besoin d'une « boussole morale », et les Canadiens eux-mêmes sont les gens les mieux placés pour définir ce qu'est le bien-être au XXI^e siècle.

Les rapports entre les intervenants au sein du losange sont guidés par des valeurs – des valeurs comme celles exprimées par les 400 citoyens qui ont participé à un dialogue récent des RCRPP sur l'avenir du Canada (MacKinnon, 2004) :

- **Sentiment de communauté** – des valeurs communes contribuent à renforcer l'identité et les intérêts communs.
- **Égalité et justice** – respect mutuel, égalité des chances et compassion à l'égard des personnes vulnérables.
- **Respect de la diversité** – apprécier la diversité ethnique, culturelle et religieuse, et les choix au chapitre des modes de vies.

- **Responsabilité mutuelle** – les gens ont la responsabilité et l'obligation de contribuer à la société et, en retour, ils peuvent s'attendre d'être aidés pour pouvoir faire cette contribution.
- **Responsabilisation** – le fondement essentiel pour susciter la confiance, un élément déterminant du fonctionnement de la société et du marché.
- **Démocratie engagée** – des occasions significatives pour les citoyens et les décideurs de s'entendre sur des enjeux qui affectent la qualité de vie.

Il importe de souligner que ces valeurs ont « fait surface spontanément », c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas reliées à un point de mire explicite du dialogue et qu'elles ne furent pas évoquées par les animateurs (MacKinnon, 2004, p. 9). Les Canadiens semblent comprendre instinctivement ce que les décideurs peuvent parfois oublier : à savoir que l'apport des quatre intervenants – familles, entreprises, communautés et gouvernements – est essentiel au bien-être. Et les citoyens sont en mesure de définir clairement leurs besoins non satisfaits – sur le plan du revenu, des services et du développement communautaire.

Ces valeurs ne sont pas coulées dans le béton – elles sont continuellement réévaluées, débattues et modifiées, au besoin, par l'intermédiaire de processus « conscients et délibératifs » (MacKinnon, 2004, p. 10). Elles reflètent le vécu du XXI^e siècle.

Elles sont appuyées par les résultats d'autres recherches réalisées pendant la dernière décennie en utilisant une diversité de techniques de recherche. (Voir Drover et Kerans, 1993; Freiler, 2001; Kenny, 2004; Peters, 1995; Rioux et Hay, 1993; Institut Roher, 1993).

Équilibre entre les extrémités au sein du losange du bien-être

Les citoyens qui ont participé aux dialogues des RCRPP ont parlé de l'absence de concordance entre leurs valeurs fondamentales et les réalités de la vie au Canada à l'heure actuelle, et cette constatation est renforcée par l'analyse contenue dans les deux études de Jenson (2004a; 2004b). Les apports des familles, des collectivités, du marché et de l'État à l'heure actuelle ne répondent pas à leurs besoins ou à leurs attentes. Il s'est produit une rupture d'équilibre. Pourquoi l'équilibre s'est-il déplacé? Qu'est-ce qui a changé?

Sans aucun doute, beaucoup de choses ont changé pendant les 40 ou les 50 dernières années, notamment :

Sur le plan économique

- La mondialisation et l'ouverture des économies ont entraîné une concurrence sur le plan des coûts (entre les entreprises) et une concurrence sur le plan de la fiscalité (entre les États).
- Une hausse des emplois axés sur le savoir s'est accompagnée d'une baisse de l'emploi dans le secteur manufacturier et d'une hausse de l'emploi dans le secteur des services.
- Il s'est produit une accentuation de l'inégalité sur le plan du revenu disponible des familles et une hausse encore plus prononcée de l'inégalité sur le plan de la richesse.
- Certains travailleurs sont « payés pour être pauvres » par suite d'emplois faiblement rémunérés.

Sur le plan social

- La proportion des femmes de plus de 15 ans dans la population active a doublé entre 1961 et 2001.
- Les taux de divorce étaient six fois plus élevés en 2001 qu'en 1961.
- Le nombre de familles monoparentales a doublé au cours de la même période.
- La proportion de la population de plus de 65 ans et de plus de 85 ans a presque doublé entre 1961 et 2001.

- Les immigrants en provenance de l'Europe et des États-Unis sont passés de 94 pour cent de l'ensemble des immigrants en 1961 à 22 pour cent en 2001; les immigrants provenant d'Asie représentaient 3 pour cent du total en 1961, et 58 pour cent, en 2001.
- La proportion des Canadiens qui déclarent être d'ascendance autochtone a augmenté de près de 400 pour cent entre 1961 et 2001.

Ces changements, comme Jenson l'a souligné, ont contribué à créer plusieurs nouveaux risques sociaux et de nouveaux défis, qui nécessitent de nouvelles façons d'intervenir. En bref :

- Des inégalités de revenu croissantes associées au profil de l'économie mondiale et à la restructuration du travail dans les économies du savoir peuvent nécessiter de nouvelles stratégies au niveau de la famille et de l'État pour faire en sorte que la santé et les autres formes de bien-être ne commencent pas à suivre la trajectoire des inégalités de revenu.
- Des taux d'emploi croissants n'ont contribué à éliminer ni le problème du chômage (et les faibles revenus associés aux pertes d'emploi) ni celui des faibles revenus. Des emplois faiblement rémunérés, à temps partiel et n'offrant pas de sécurité (autant de formes de « travail précaire ») signifient que les Canadiens sont souvent « payés pour être pauvres ». Les couples disposant d'un seul revenu ainsi que les familles monoparentales et les jeunes familles sont les plus durement touchés. Différentes interventions de la part des employeurs dans le secteur du marché au sein du losange du bien-être et de la part des gouvernements s'imposent pour s'attaquer à ce qui est perçu par de nombreux Canadiens comme un affront à leurs valeurs ainsi qu'une menace au bon fonctionnement de l'économie. Des services améliorés et des allocations complémentaires, ainsi que la prestation de suppléments de revenu et d'aide au logement, sont des moyens de répondre à cette situation complexe.
- Un vieillissement de la société et une évolution des structures familiales signifient que les familles ne peuvent désormais plus offrir des soins aux enfants et aux adultes vulnérables de la même façon que par le passé. Les quatre secteurs du losange du bien-être doivent s'impliquer pour partager ce fardeau.
- Des segments complets de la population canadienne sont confrontés aux difficultés de réaliser leur intégration sociale. Les nouveaux venus au Canada et les minorités visibles font face à des obstacles plus sérieux que par le passé en ce qui concerne leur intégration au marché du travail et d'autres formes d'intégration. Les secteurs du marché et de la communauté, ainsi que l'État, ont un rôle à jouer dans ce cas-ci.

- Les Autochtones, qui vivent les séquelles de siècles de marginalisation et de négligence, nécessitent qu'on leur consacre des efforts particuliers pour qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel et atteindre des niveaux de bien-être comparables à ceux des autres Canadiens. Dans ce cas-ci, le secteur communautaire (c'est-à-dire les institutions autochtones) a un rôle particulièrement important à jouer, tout comme le secteur de l'État – les gouvernements à tous les niveaux, y compris les gouvernements autochtones.

Jenson soutient que ces nouveaux risques remettent en question nos façons courantes de faire les choses. Ils obligent les Canadiens à repenser l'équilibre des rôles et des responsabilités entre les quatre intervenants au sein du losange du bien-être. Et, à mesure que les rôles évoluent, il faut mettre en place de nouvelles modalités de gouvernance pour maîtriser les enjeux complexes auxquels les Canadiens sont confrontés.

Les documents sur l'architecture sociale

Au fil du temps, les politiques publiques ont fait l'objet de changements majeurs, dont plusieurs furent déclenchés par la nécessité de contrôler les dépenses publiques. Par exemple, les programmes de soutien du revenu avaient un caractère principalement universel pendant la période d'après-guerre, mais en l'an 2000, ils étaient devenus des programmes de nature surtout contributive. D'autres pays ont dû relever des défis semblables mais ils ont réagi de façon pas mal différente.

Ainsi, l'Union européenne s'est employée à adapter ses régimes de bien-être existants pour tenir compte de l'accent accru mis sur le marché, une saine gestion des finances publiques, l'emploi, des régimes de retraite contributifs et une concurrence dirigée dans le domaine des soins de santé (Palier, 2004). L'élément clé est de lier la politique sociale à la politique économique – en reconnaissant qu'une politique sociale judicieuse est un élément essentiel pour atteindre la compétitivité économique à l'échelle internationale.

Dans le contexte des régimes « libéraux de protection sociale » aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, la réforme des programmes de bien-être a mis l'accent sur le rôle de l'individu – notamment, la responsabilité personnelle (aux États-Unis), les exigences relatives à l'employabilité (au Royaume-Uni) ou la libre disposition de soi-même (en Australie). Ces rôles se distinguent des rôles familiaux et, selon Pawlick et Stroick (2004), l'« encadrement » de l'individu au sein du losange du bien-être illustre les rôles relatifs de la famille, de la communauté, du marché et de l'État dans la démarche visant à appuyer la responsabilité individuelle pour assurer le bien-être.

Quatre éléments de la logique des politiques publiques

Quatre « éléments de la logique des politiques » expliquent la prestation par l'État du bien-être collectif au Canada (Boychuk, 2004) :

- Une *prestation sociale* de nature universelle, pour l'ensemble de la population, de services qui ne relèvent pas entièrement du marché (par exemple, des programmes universels comme les soins de santé, les pensions et l'éducation);
- Une *assurance sociale* contre des risques qui sont généralement assumés par les travailleurs, afin d'encourager le maintien de leur participation au marché du travail (par exemple, les programmes d'indemnisation des accidentés du travail, les régimes de retraite contributifs et l'assurance-chômage);
- Des dispositions visant à assurer l'*insertion sociale* par l'intermédiaire de l'établissement d'un minimum social, afin d'atténuer les effets de la marginalisation (par exemple, des crédits d'impôt remboursables, l'aide sociale, le logement social); et
- Des mesures visant à assurer la *cohésion sociale* et à favoriser l'intégration sociale dans une collectivité, en mettant l'accent sur des solutions « locales » (par exemple, des programmes de développement communautaire, des programmes à l'intention des Autochtones et des immigrants, des programmes d'adaptation industrielle).

Aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et en Australie, on a aussi mis un accent particulier sur les besoins spéciaux des Autochtones dans le domaine des politiques. Ici au Canada, il s'est produit une évolution spectaculaire de la situation des peuples autochtones comparativement à celle des populations non autochtones pendant les 30 dernières années :

- La croissance de la population autochtone est presque trois fois plus rapide.
- La population autochtone est beaucoup plus jeune et de plus en plus urbanisée.
- Les taux de pauvreté parmi les enfants et les familles autochtones sont beaucoup plus élevés.
- Le logement et les infrastructures (dont, les réseaux d'aqueduc et d'égouts) parmi les populations autochtones laissent beaucoup plus à désirer.

- Les niveaux de salaires et de scolarité sont en hausse parmi les Autochtones, même s'ils sont encore de beaucoup inférieurs à ceux des Canadiens d'origine non autochtone.

Abele (2004) ainsi que Papillon et Cosentino (2004) ont mis en évidence un certain nombre de tendances observées dans les collectivités autochtones qui laissent place à un certain optimisme – comme le rôle de plus en plus autonome joué par les organismes autochtones dans le processus d'élaboration et de prestation des services sociaux et des soins de santé, et le renforcement des institutions communautaires. Ce sont dans ces communautés que le bien-être des Autochtones est le plus prometteur.

Afin de soutenir pleinement cette tendance vers l'autonomie parmi les peuples et les communautés autochtones, les chercheurs incitent les gouvernements à favoriser l'autonomie dans la vie communautaire et à investir dans le renforcement des capacités, c'est-à-dire, en permettant aux Autochtones de s'organiser entre eux, de faire preuve d'initiative et de se donner une bonne gouvernance.

Principes et nouvelles orientations de l'architecture sociale au Canada

Jane Jenson résume et intègre les conclusions de la collection des travaux de recherche sur l'*architecture sociale* dans son rapport de recherche intitulé *Les nouveaux risques sociaux au Canada : Des orientations pour une nouvelle architecture sociale*. Jenson passe en revue les principaux risques sociaux auxquels les Canadiens font face, elle indique les raisons pour lesquelles il faut s'intéresser à ces risques et elle considère les outils qui permettent de partager ou d'atténuer ces risques. La dernière section de son rapport propose de nouvelles orientations qui s'harmonisent avec « les valeurs et les espoirs que les Canadiens nourrissent en matière de bien-être » (Jenson, 2004b, p. 3).

Jenson propose cinq principes de visualisation qui sous-tendent une nouvelle architecture sociale :

- La politique sociale est un facteur productif; le bien-être économique et social des Canadiens est fonction d'une architecture sociale adaptée aux besoins de l'heure.
- Le bien-être devrait être alimenté principalement par le revenu résultant de l'accès au marché du travail. La plupart des gens devraient avoir accès au travail, et la valeur du travail devrait être reconnue.
- Le bien-être est assuré par l'intermédiaire d'un bon équilibre au sein du losange du bien-être, avec l'établissement de rôles et de responsabilités appropriés pour les familles, les communautés, le marché et l'État.

- Une citoyenneté partagée signifie que les risques sociaux devraient être mis en commun. Les gouvernements ont la responsabilité d'utiliser leurs pouvoirs pour couvrir des risques qui vont au-delà de la capacité des citoyens de les assumer par eux-mêmes.
- Les gouvernements doivent prendre l'initiative de modeler l'architecture sociale.

En s'appuyant sur ces principes, Jenson propose quatre nouvelles orientations pour les politiques publiques (voir l'encadré ci-dessous) en vue de tenir compte des besoins non comblés et de contribuer à la mise en valeur des capacités communautaires et à la résilience des familles. Des gouvernements de différentes idéologies politiques peuvent fort bien choisir des instruments de politique différents. Mais ils ne peuvent pas combler les besoins de leurs citoyens, à moins de tenir compte des nouveaux risques sociaux décrits plus haut en tirant avantage de leurs aptitudes à exécuter des programmes sociaux, à adapter les régimes fiscaux et à régir le comportement des intervenants privés.

Quatre nouvelles orientations des politiques

1. Adapter les politiques du secteur de l'État dans le losange du bien-être, en combinant des investissements efficaces dans les services pour les Canadiens à revenu peu élevé, modeste et moyen, à l'accent actuel mis sur des suppléments de revenu pour les travailleurs à faible salaire et leurs familles;
2. Utiliser les pouvoirs des secteurs de l'État et de la communauté dans le losange du bien-être pour combler les écarts dans les systèmes de soins à donner aux enfants et aux personnes âgées;
3. Rééquilibrer les responsabilités à l'intérieur des secteurs du marché et de la famille en encourageant un plus grand nombre d'employeurs à assumer leurs responsabilités pour assurer le bien-être de leurs travailleurs; et
4. Faire en sorte que les communautés et les familles autochtones puissent passer de la dépendance à l'autonomie, en renforçant les capacités communautaires et la résilience des familles, en plus d'offrir des ressources en provenance du secteur de l'État.

Gouvernance

L'équilibre au sein du losange du bien-être peut être atteint par l'intermédiaire d'une meilleure gouvernance – la façon dont les quatre intervenants sur le plan des politiques collaborent pour solutionner les problèmes auxquels la société est confrontée. Les gouvernements établissent le contexte de la gouvernance en faisant participer la population aux délibérations axées sur les politiques et en facilitant leur mode d'interaction avec les dirigeants du monde des affaires et des milieux communautaires.

Les efforts de changements dans l'Union européenne n'ont pas mis l'accent sur la présentation de propositions ou l'imposition de politiques ou de programmes; les instigateurs du changement ont plutôt « fait preuve de leadership en travaillant ensemble sur des idées », c'est-à-dire que des efforts furent déployés pour influencer les connaissances au sujet des politiques et des programmes. Cette démarche fut réalisée par l'intermédiaire de processus politiques efficaces comme :

- Faire participer tous les intervenants.
- Négocier et rechercher un consensus sur le diagnostic, les principes et les objectifs des efforts de réforme.
- Établir un fondement pour des compromis politiques.
- Élaborer une justification publique et partagée pour la réforme.
- Mettre en place une stratégie globale et intégrée sur les domaines d'intervention.
- Modifier mais pas nécessairement réduire les prestations.

Encore une fois, le Canada peut s'inspirer de l'expérience européenne. Saint-Martin cite comme exemple la *méthode de coordination ouverte* (MCO), employée par les 15 pays membres de l'Union européenne. La MCO respecte la souveraineté des pays membres, mais elle a permis de mettre en place une stratégie cohésive en matière de politique sociale.

Dans le sillage de leur expérience menant à l'établissement d'un consensus sur les objectifs de la politique sociale, les pays membres de l'Union européenne ont aussi mis en place des processus de coordination permanente des programmes et des politiques. En utilisant le secrétariat de l'Union européenne comme « lieu de rencontre » neutre et avec l'appui institutionnel et administratif du personnel de l'Union européenne, les membres se sont rencontrés sur une base régulière pour faire état des progrès réalisés et s'inspirer de leur expérience

respective. Ils se sont entendus sur un ensemble d'indicateurs commun au sujet desquels ils soumettent des rapports à leurs propres citoyens, en plus de s'échanger les résultats entre eux. Cette formule offre la discipline et l'occasion aux participants de se familiariser avec les politiques, ce qui leur permet d'effectuer des travaux de qualité, objectifs, indépendants et transparents. « L'efficacité de toute nouvelle architecture sociale au Canada pourrait fort bien être fonction de l'invention de mécanismes semblables » (Saint-Martin, 2004, p. 40).

Saint-Martin soutient que les connaissances sur les problèmes sociaux sont plus poussées à l'échelle locale. Les gouvernements doivent exploiter ces connaissances locales pour faire de bons choix en matière de politiques et répondre aux besoins non comblés à l'heure actuelle (Saint-Martin, 2004, p. v).

Saint-Martin insiste sur la nécessité d'améliorer la gouvernance puisqu'il s'agit d'un élément primordial pour aborder ce qu'on a décrit comme étant de « fichus » problèmes sociaux¹. Le Canada devrait donc encourager un dialogue sur les politiques entre tous les intervenants dans le domaine du bien-être et bâtir ainsi une confiance réciproque parmi eux. Cette proposition est appuyée par l'expérience relatée par MacKinnon dans le contexte des dialogues entre citoyens des RCRPP. Elle soutient que la participation aide à établir la crédibilité et la légitimité du processus d'examen et de l'élaboration des politiques publiques.

Nos recherches débouchent sur la conclusion à l'effet que le Canada ne possède pas à l'heure actuelle un « lieu de rencontre » essentiel aux dialogues sur la politique sociale et un leadership efficace pour assurer le bien-être économique et social de ses citoyens :

La marche à suivre nécessite le déploiement d'efforts significatifs au niveau des politiques et une mobilisation des institutions publiques et des énergies politiques, ainsi qu'une participation des citoyens. Comment cela pourrait-il être accompli ? Nous savons, selon l'analyse comparative réalisée dans le cadre de ce projet, que de tels changements sont possibles, parce que d'autres régimes politiques l'ont fait. Néanmoins, ce n'est pas chose facile et il faut consacrer beaucoup d'attention à la gouvernance (Jenson, 2004b, p. 67).

Résumé et prochaines étapes

Le programme de recherches des RCRPP sur l'architecture sociale a pour but de réexaminer le fondement de la politique sociale canadienne. Les recherches indiquent qu'il y a des fissures dans le fondement – des besoins ne sont pas comblés, les capacités des gouvernements, des communautés, des employeurs et des familles ne sont pas à la hauteur de la tâche à l'heure actuelle et les leaders doivent trouver de nouveaux moyens de travailler ensemble – à savoir, mettre en place une gouvernance plus efficace.

Les leaders canadiens dans le secteur public et les milieux communautaires ont commencé à considérer certaines de ces fissures dans les fondations, mais il reste encore beaucoup à faire. Cette collection de travaux indique que le Canada peut s'inspirer des expériences vécues dans d'autres pays comme le Royaume-Uni, l'Union européenne, les pays nordiques et les États-Unis. Mais les choix doivent être effectués en fonction du contexte canadien.

Les RCRPP iront de l'avant avec un programme de recherches visant à appuyer des progrès soutenus dans la démarche visant à mettre à jour les politiques et les programmes. Nos Réseaux poursuivent des travaux sur des thèmes comme les villes et les communautés, la politique familiale, les travailleurs vulnérables, le travail et l'apprentissage, la participation publique et la gouvernance et la responsabilisation. Les RCRPP et leurs collaborateurs sont déterminés à améliorer l'architecture sociale du Canada et donc à stimuler le bien-être de tous les Canadiens.

Note

¹ Par de « fichus » problèmes sociaux, on veut dire des problèmes de politiques qui remettent en question des formules traditionnelles puisqu'il s'agit d'enjeux qui ne semblent pas appartenir à une seule organisation; il s'agit de problèmes qui sont difficiles à définir et encore plus difficiles à rattacher à des causes, et ils sont « récalcitrants » en ce sens qu'ils ne semblent pas se prêter à l'utilisation de solutions toutes faites (Saint-Martin, 2004, p. 1).

Références supplémentaires

Drover, Glenn et Patrick Kerans (1993), *New Approaches to Social Welfare Theory*, Edward Elgar, Aldershot, Angleterre.

Freiler, Christa (2001), *From Experiences of Exclusion to a Vision of Inclusion: What Needs to Change*, document accessible depuis le site : www.ccsd.ca/subsites/inclusion/bp/cf2.htm.

Institut Roehrer (1993), *Le bien-être au sein de la société : Paradigme pour une réforme*, L'Institut Roehrer Institute, Toronto.

Kenny, Nuala (2004), *What's Fair? Ethical Decision-making in an Aging Society*. Rapport de recherche F|44, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques et The Change Foundation, Ottawa.

Peters, Suzanne (1995), *Exploring Canadian Values: Foundations for Well-Being*, Étude des RCRPP n° F|01, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa.

Rioux, Marcia et David Hay, ouvrage collectif (1993), *A Conceptual Framework for Well-Being*, document préparé pour le Conseil du premier ministre de l'Ontario sur la santé, le bien-être et la justice sociale, Social Planning and Research Council of British Columbia, Vancouver.

Équipe consultative

Ce programme de recherche a bénéficié de l'apport d'une équipe consultative, composée des personnes suivantes :

Keith Banting

Chaire de recherche de Queen's en politiques publiques, Université Queen's

Jane Jenson

Directrice du Réseau de la famille, RCRPP
Chaire de recherche du Canada en gouvernance et citoyenneté, Université de Montréal

John Myles

Chaire de recherche du Canada, Département de sociologie, Université de Toronto
Chercheur invité, Statistique Canada

Bruno Palier

Chargé de recherches au CNRS, France
Chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF)
Fondation nationale des sciences politiques, Paris

Kent Weaver

Professeur de politiques publiques et gouvernement, Université Georgetown

Bailleurs de fonds du projet

Le financement de ce projet fut assuré par :

- Patrimoine canadien
- Gouvernement de la Colombie-Britannique, cabinet du sous-ministre au bureau du premier ministre
- Gouvernement de la Colombie-Britannique, ministère de la Jeunesse et de la Famille
- Gouvernement de la Saskatchewan, ministère des Ressources communautaires et de l'Emploi
- Santé Canada
- Développement des ressources humaines Canada
- Affaires indiennes et du Nord canadien
- Commission du droit du Canada
- Statistique Canada



Le **Réseau de la famille** appuie la mission des RCRPP, qui consiste à faire du Canada une société plus juste, plus prospère et plus humanitaire. À cette fin, nous nous employons à déterminer l'« agencement optimal des politiques » pour les Canadiens à chacune des étapes de leur vie, de la petite enfance au troisième âge. La vie familiale ne se déroule pas en vase clos. Les familles dans toute leur diversité sont implantées dans des milieux où se recoupe une série d'éléments sociaux, économiques et physiques. Un large éventail d'enjeux de politiques exerce donc une incidence sur la vie des familles canadiennes. Certains d'entre eux, tels que les services de garde d'enfants et les mesures de soutien aux parents, font partie des préoccupations traditionnelles de la politique familiale. D'autres enjeux, comme ceux qui servent à déterminer qui est considéré comme un citoyen ou encore ceux qui visent à remodeler le tissu social des villes ou à modifier la teneur des relations intergouvernementales, sont moins souvent reconnus comme faisant partie des champs propres à la « famille ». Nos recherches couvrent l'ensemble de cet éventail d'enjeux.

Thèmes de recherche

Avec une connaissance approfondie des contextes sociaux au Canada, en Europe et dans les pays en développement, le Réseau de la famille s'appuie sur des connaissances à l'échelle locale et mondiale pour jeter un éclairage sur les enjeux des politiques canadiennes. Nous entreprenons des recherches et des analyses de politiques dans plusieurs champs de la politique sociale qui s'entrecroisent :

- Les politiques axées sur la famille et l'enfant
- L'architecture sociale et le vieillissement de la population au Canada
- La gouvernance et la politique sociale
- La citoyenneté et la diversité
- La cohésion sociale
- L'importance du « lieu » en tant qu'enjeu de politique et « point de mire » des politiques.

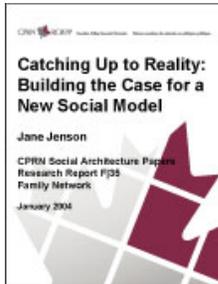
Nos travaux se regroupent sous quatre volets de recherche sur des politiques de nature horizontale :

- Agencement optimal des politiques au Canada
- Gouvernance et politique sociale
- Citoyenneté et diversité
- Villes et communautés

Institut de recherche national à but non lucratif, les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) ont pour mission de créer des connaissances et d'orienter le débat public sur des questions économiques et sociales qui ont une importance déterminante pour le bien-être des Canadiens, afin de contribuer à l'édification d'une société plus humanitaire, plus juste et plus prospère.

Vous pouvez consulter ou télécharger la version complète des rapports et des présentations à partir de notre site Web à l'adresse www.rcrpp.org

Collection des RCRPP sur l'architecture sociale



Rapport de recherche F|35 : *Catching Up to Reality: Building the Case for a New Social Model*, Jane Jenson – Dans ce rapport, le premier d'une collection de documents sur l'architecture sociale, Jane Jenson remonte aux années 40 et elle retrace la façon dont les tendances économiques et sociales se sont modifiées au fil du temps. Elle identifie les nouvelles réalités sociales du Canada en 2004 et elle soutient que les rôles et les responsabilités du marché, de la famille, de l'État et de la collectivité doivent faire l'objet d'une mise à jour – le moment est venu pour le Canada de se donner un nouveau modèle social.

Rapport de recherche F|36 : *The Canadian Social Model: The Logics of Policy Development*, Gerard Boychuk – Le deuxième document dans cette collection présente une entrée en matière et une comparaison des divers fondements logiques qui ont guidé l'élaboration des grandes politiques sociales au Canada depuis les années 50, c'est-à-dire celles de la santé, de l'éducation et du maintien du revenu. En plus de fournir une analyse minutieuse de la situation canadienne, l'étude de Boychuk constitue aussi une source inestimable de données quantitatives transversales concernant les niveaux de dépenses et la répartition des avantages au sein du modèle social canadien.



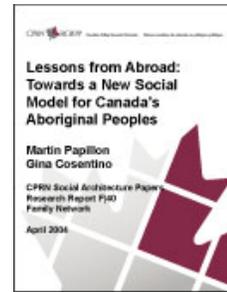
Rapport de recherche F|37 : *Social Protection Reforms in Europe: Strategies for a New Social Model*, Bruno Palier – En procédant à une étude tant au niveau national qu'à celui de l'Union européenne, Bruno Palier présente une analyse à deux niveaux des types de défis et des changements relevés dans plusieurs systèmes de protection sociale en Europe. Il considère aussi en détail les aspects politiques de la réforme, dont les stratégies utilisées à l'intérieur des pays et celles déployées au sein des institutions de l'Union européenne pour parvenir à une modernisation du modèle social européen.

Rapport de recherche F|38 : *One Discourse, Three Dialects: Changing the Social Model in Australia, the United Kingdom and the United States*, Roxanne M. Pawlick et Sharon M. Stroick – Le quatrième document de la collection sur l'architecture sociale contient une analyse comparative très détaillée de « trois régimes libéraux de protection sociale » que l'on considère ordinairement comme des plus similaires à celui du Canada, c'est-à-dire, les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni. Outre une analyse narrative des façons dont ces pays ont modifié leurs modèles sociaux, le rapport de recherche contient un ensemble unique de tableaux comparatifs contenant des relevés des programmes particuliers en place dans chacun des pays.



Rapport de recherche F|39 : *Urgent Need, Serious Opportunity: Towards a New Social Model for Canada's Aboriginal Peoples*, Frances Abele – Le rapport contient une riche synthèse de la diversité des peuples autochtones au Canada et des défis auxquels ils font face. Les défis comprennent aussi ceux auxquels sont confrontés les Canadiens d'origine non autochtone et ceux qui affectent plus spécialement l'avenir des Autochtones, qu'ils vivent dans des villes ou sur des réserves, dans les régions du Sud du Canada ou dans le Nord. L'auteure s'engage ensuite dans une description des politiques et des programmes qui forment l'architecture sociale actuelle et des mesures de soutien aux Autochtones qui vivent au Canada; elle conclut en présentant un ensemble de commentaires concernant des façons possibles de restructurer ces mesures de soutien.

Rapport de recherche F|40 : *Lessons from Abroad: Towards a New Social Model for Canada's Aboriginal Peoples*, Martin Papillon et Gina Cosentino – Le sixième document contient l'une des rares comparaisons systématiques de la politique sociale et des programmes orientés vers les peuples autochtones en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis. Les auteurs présentent un survol synthétique des programmes de santé, de sécurité du revenu et d'éducation dans ces trois pays, ainsi qu'une comparaison de leurs similitudes et de leurs différences. Ils font aussi état de certains des enseignements que le Canada pourrait tirer des expériences vécues par nos voisins et nos compatriotes des anciennes colonies.



Rapport de recherche F|41 : *Coordinating Interdependence: Governance and Social Policy Redesign in Britain, the European Union and Canada*, Denis Saint-Martin – Le rapport de recherche contient une comparaison structurée des efforts déployés dans trois instances gouvernementales – Grande-Bretagne, Union européenne et Canada – pour répondre aux défis en matière de gouvernance soulevés par la nouvelle configuration des rôles. Après avoir passé en revue les écrits disponibles sur la « nouvelle gouvernance », Denis Saint-Martin décrit ensuite les buts et les stratégies utilisés dans les trois cas, qu'il a synthétisés sous la forme d'une typologie innovatrice qui capte les différences observées entre ces trois cas.

Rapport de recherche F|42 : *Citizens' Values and the Canadian Social Architecture: Evidence from the Citizens' Dialogue on Canada's Future*, Mary Pat MacKinnon – En s'appuyant sur les résultats d'un autre projet majeur des RCRPP, le Dialogue entre citoyens sur l'avenir du Canada, Mary Pat MacKinnon présente un survol synthétique des valeurs que les Canadiens expriment lorsqu'ils sont invités en compagnie de concitoyens à se livrer à une réflexion profonde, pendant toute une journée, concernant leurs aspirations pour l'avenir et leurs idées pour les combler. Ce rapport révèle que les Canadiens continuent d'adhérer aux valeurs fondamentales de l'équité et du partage, même s'ils sont conscients de la nécessité d'apporter des corrections à leurs « façons de faire » à la lumière des nouveaux défis que soulèvent des forces externes comme la mondialisation des marchés et l'évolution de la situation canadienne.



Rapport de recherche F|43 : *Les nouveaux risques sociaux au Canada : Des orientations pour une nouvelle architecture sociale*, Jane Jensen – Dans ce rapport, l'auteure présente une synthèse de l'analyse d'une durée d'une année qu'ont entreprise des spécialistes canadiens et internationaux dans le contexte d'une collection de travaux de recherche sur l'architecture sociale dirigée par le Réseau de la famille des RCRPP. Au départ, tout système de protection sociale pour le partage des risques a une portée considérablement plus vaste qu'un ensemble de programmes gouvernementaux distincts. Il est l'expression de valeurs déterminantes et d'une vision qui définit les objectifs sociaux recherchés, les fonctions économiques de la politique sociale et le rôle approprié de l'État. Pour utiliser une métaphore empruntée à l'architecture, l'édifice de la protection sociale repose sur un plan d'ensemble qui assure sa cohérence.

La collection sur l'architecture sociale est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.rcrpp.org/fr/network.cfm?network=1>

Pour de plus amples renseignements veuillez contacter :

David Hay, directeur, Réseau de la famille – dhay@cprn.org